



MAIRIE DE CHUZELLES

ÉDITION SPÉCIALE - COVID-19

Chuzelles Actu' 4



SAUVEZ DES VIES
**RESTEZ
CHEZ VOUS**

mai 2020

Edito du Maire



La crise sanitaire que nous traversons, due au Covid 19, fait que la municipalité élue en 2014 a été reconduite, suite aux décisions gouvernementales.

Une cellule restreinte de coordination de crise a été constituée. Elle est composée des 4 adjoints et de Nicolas Hyvernât, tête de liste de l'équipe élue le 15 mars dernier. Cette équipe que j'anime permet de gérer la commune en facilitant la transition qui interviendra en sortie de crise.

Après une période de confinement inédite qui nous a tous éprouvés, nous préparons le début du déconfinement selon les directives ministérielles et préfectorales. Dans ce cadre la municipalité met tout en œuvre pour accueillir à l'école, dès le mardi 12 mai, les enfants dans les meilleures conditions possibles.

Prenez soin de vous et de vos proches.

*Marielle Morel
Maire de Chuzelles*

MAIRIE

Afin d'assurer une continuité du service public, le secrétariat de mairie fonctionne à distance, en télétravail, grâce à des renvois téléphoniques, et moyens informatiques déployés spécialement pour l'occasion. La mairie est donc toujours joignable par téléphone au **04.74.57.90.97** et par email **mairie@mairie-chuzelles.fr**



DISTRIBUTION DE MASQUES

La mairie a été chargée par la Région Auvergne-Rhône-Alpes de distribuer à chaque habitant un masque lavable et réutilisable.

A ce jour, nous n'avons pas connaissance de la date de distribution qui sera courant mai.

Nous avons déjà réfléchi aux modalités de mise à disposition et trois options s'offriront à vous :

- Récupération du masque en mairie sur le créneau horaire de votre choix en réservant par internet sur : **<https://www.mairie-chuzelles.fr/rdv>**
- Si vous n'avez pas internet, réservation du créneau horaire par le secrétariat au téléphone 04.74.57.90.97
- Uniquement pour les personnes en difficulté, ne pouvant se déplacer, une réservation auprès du secrétariat pourra être faite pour une livraison par la police municipale ou le CCAS.



FERMETURE DE TOUS LES BATIMENTS COMMUNAUX

Jusqu'à nouvel ordre, tous les bâtiments et espaces publics sont fermés.

Également les réservations de salle sont annulées et les manifestations supprimées.

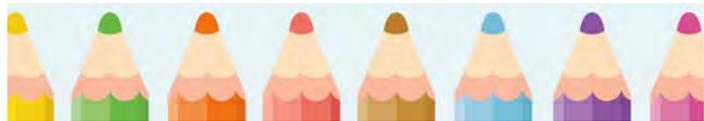
information

CORONAVIRUS

SERVICES PERISCOLAIRES

Dans l'attente des directives du gouvernement concernant la reprise des cours à la sortie du confinement, la municipalité a commencé à travailler sur la mise en place d'un nouveau fonctionnement permettant de respecter les préconisations sanitaires (gel hydroalcoolique, réagencement du mobilier pour la distanciation, etc.).

Ainsi l'accès des parents dans l'enceinte des écoles ne sera plus possible, une réflexion est en cours avec le corps enseignant, l'APE, l'IDEN et la municipalité sur la nouvelle organisation de l'accueil à l'école.



GARDERIE - ENFANTS DU PERSONNEL SOIGNANT

Le service périscolaire, après avoir procédé à une désinfection totale du groupe scolaire, assiste désormais régulièrement les enseignants accueillant les enfants des personnels soignants sur la commune.



COMMÉMORATION DU 8 MAI

Sur directive du Préfet, la commémoration du 8 mai se déroulera **sans public**, en respectant la distanciation sociale, avec un seul dépôt de gerbe au monument aux morts, et lecture du message traditionnel.



SERVICES TECHNIQUES

Les agents techniques sont présents pour assurer l'entretien des espaces verts et bâtiments, avec un aménagement de leurs horaires pour respecter la distanciation sociale.



DON DE SANG - 15 JUIN 2020

Les collectes de sang continuent, en suivant un protocole strict pour limiter les risques de contamination.



La collecte à Chuzelles, à la Blanchonnière, ne pourra se faire que sur rendez-vous.

Infos ultérieures sur : <https://fb.me/dondusangchuzelles>



VOIRIE

Les travaux annuels d'entretien voirie ont débuté fin avril, sont programmés :

- Chemin des Pins
- Combe Bleue
- Impasse de Gruyère
- Chemin de Boussole

MANIFESTATIONS

La fête de la musique qui aurait dû se dérouler le samedi 20 juin à Chuzelles est annulée.



Les feux d'artifice pour le 14 juillet sont annulés.

« Ciné été » initialement prévu le mercredi 15 juillet à Chuzelles est en suspens, nous attendons une confirmation ultérieure.

ESPACES VERTS LA BLANCHONNIÈRE

Les espaces verts à la Blanchonnière sont désormais terminés avec la plantation des derniers arbres.



CCAS - SITUATION D'ISOLEMENT

Les élus du CCAS assurent une mission sociale en prenant régulièrement des nouvelles de nos aînés sur la commune, aussi bien les personnes bénéficiant de la téléalarme, que celles en situation d'isolement qui se sont fait connaître en mairie.

Le secrétariat de mairie reçoit parfois des appels téléphoniques de personnes s'inquiétant de ne pas avoir de nouvelles de proches. Ces appels donnent lieu si besoin à une intervention rapide.



RÉSULTATS ÉLECTIONS MUNICIPALES ET COMMUNAUTAIRES DU 15 MARS 2020

Inscrits : 1734
 Votants : 526
 Blancs : 12
 Nuls : 30
 Exprimés : 484



Liste « **Au plus près des Chuzellois** » : 484 (100%)

Taux de participation : 30,3%

A NOTER :

Le conseil municipal d'installation des nouveaux élus a été reporté par décision gouvernementale.

En conséquence l'équipe municipale sortante a été reconduite jusqu'à la levée de la crise que nous traversons, et ce jusqu'au premier conseil municipal.

Conseillers municipaux

1. Nicolas Hyvernat
2. Marie-Thé Odrat
3. Michel Delorme
4. Isabelle Maurin
5. Aurélien Mémary
6. Tamara Mazzanti
7. Pierre Combe
8. Julia Soulier
9. Xavier Pourcher
10. Sandra Vanel
11. Didier Mezy
12. Ariane Grès
13. François Chambaz
14. Annie Godet

15. Mickaël Drure
16. Marie-Christine Martins
17. Alain Bineau
18. Sandrine Benamar
19. David Vanesse

Candidats supplémentaires

20. Christiane Falcon
21. Daniel Brunet

Conseillers communautaires

1. Nicolas Hyvernat
2. Isabelle Maurin

URBANISME

Nous vous invitons à décaler toute demande d'urbanisme dans l'attente d'un retour à un fonctionnement normalisé. Néanmoins, si vous souhaitez déposer un dossier d'urbanisme, celui ci devra nous être adressé par courrier recommandé.

En cas d'autorisation favorable tacite ou expresse, la décision n'est définitive qu'à l'issue du délai administratif de 3 mois pendant lequel un acte peut être annulé (Art. L 424-5 du code de l'urbanisme). Aussi, il vous est demandé de bien veiller à purger ce délai en cas d'obtention d'une décision favorable expresse ou tacite.



POLICE MUNICIPALE

L'agent de police municipal effectue des rondes de sécurité à des horaires variés, afin de faire respecter les mesures de confinement mais aussi surveiller nos routes et chemins.

Cette période de quiétude sur nos routes ne change pas les règles de conduite habituelles. Constatant une augmentation des incivilités, des contrôles sont effectués régulièrement en coordination avec la gendarmerie pour le respect de la signalisation et des limitations de vitesse.

GESTION DES DÉCHETS : RÉOUVERTURE DES DÉCHÈTERIES À PARTIR DU 11 MAI

Les déchèteries sont fermées pour plusieurs raisons :

- 1) l'apport en déchèteries ne fait pas partie des motifs de déplacements autorisés par le gouvernement et des services essentiels
- 2) il convient d'éviter tous les déplacements propices à la propagation du virus / protéger les employés. En mode dégradé, les ressources en personnel sont réaffectés aux services critiques : assainissement, eau potable, collecte des déchets ménagers...
- 3) la plupart des filières et transporteurs ont fermé dans le cadre du confinement de leur entreprise. Sans une évacuation continue des déchets (plusieurs bennes quotidiennes) il est matériellement impossible d'exploiter les déchèteries.

Vienne Condrieu Agglomération étudie actuellement la réouverture progressive des déchèteries aux particuliers et ce à partir du 11 mai. Le dispositif est en cours de finalisation et donnera lieu à une prochaine communication.

Rappel : les dépôts sauvages donnent systématiquement suite à un dépôt de plainte. Le brûlage des déchets verts est INTERDIT.

La collecte dans les Points d'Apports Volontaires (emballages, papiers, verre) se poursuit aussi longtemps que les filières de tri seront en activité.



Déchets ordinaires

Tri normal } non-recyclables
 recyclables
 biodéchets



Déchets autres

encombrants - électroménager
 gravats - déchets verts - etc.

Déchèteries fermées } Conservation à domicile



ne pas utiliser les bacs d'ordures pour ces déchets

dépôts sauvages interdits = amende 1500€

brûlage des déchets verts interdit = amende 450€



Déchets liés au Covid-19

masques - gants - mouchoirs
 lingettes désinfectantes - etc.

Procédure spéciale

- 1 Jeter dans un sac dédié résistant et refermable
- 2 Fermer le sac et le conserver 24h
- 3 Le placer dans un sac poubelle puis dans le bac d'ordures ménagères

MARCHÉ HEBDOMADAIRE - SAMEDI 8H30 À 12H30

La municipalité de Chuzelles a obtenu une dérogation du Préfet pour autoriser le marché, les samedis matins uniquement.

En plus du traditionnel boucher/charcutier/traiteur, M. TENET, nous avons le plaisir d'accueillir exceptionnellement deux forains : un fromager, habituellement présent au marché de Vienne, LA FROMAGERIE DE CLÉMENT, et un primeur, de St Symphorien d'Ozon, M. NARDY.



BIBLIOTHÈQUE

A partir du 11 mai la bibliothèque réouvrira au public de façon partielle les lundis et vendredis en réservation.

Afin de respecter les gestes barrières vous devez réserver uniquement les documents disponibles, situés à Chuzelles sur le catalogue : <https://trenteetplus.bibenligne.fr>

Ne pas réserver directement sur le site mais envoyez nous votre choix à bibliotheque@mairie-chuzelles.fr. Si vous n'avez pas cette possibilité, contactez nous par téléphone.

Une prise de RDV en ligne sera requise pour récupérer vos livres sur : <https://www.mairie-chuzelles.fr/rdv>

Vos prêts étant déjà enregistrés, vous ne pourrez pas rester dans la bibliothèque pour choisir les livres.

Les retours pourront se faire lors d'un retrait ou dans la boîte aux lettres de la mairie

Permanence téléphonique les mercredi après-midi de 14h à 18h45 et jeudi de 9h à 16h au **04.74.57.78.13**

TRENTE ET +

c'est le nom du réseau de lecture publique formé par treize bibliothèques du pays viennois.



NOUVEAU SITE WEB

Dans le cadre des mesures de confinement décidées par le gouvernement, le Département de l'Isère a décidé d'offrir gratuitement l'accès aux ressources en ligne de la Médiathèque départementale à tous les Isérois inscrits ou non dans une bibliothèque jusqu'au 30 mai. Inscription : <https://mediatheque-departementale.isere.fr>



Merci à tous nos soignants !



Merci à nos commerçants, artisans et professionnels !

Merci à tous !

Restez chez vous, prenez soin de vous !

FESTIVAL D'HUMOUR - LOUISE BOURIFFÉ

Prévu initialement du 17 mars au 3 avril et décalé en raison du Covid-19, le Festival d'Humour de Vienne et alentours aura lieu du 2 au 23 octobre.

La programmation de cette édition "tour de force" restera sensiblement identique avec quelques belles surprises. Pour celles et ceux qui ont déjà acheté leurs billets, sachez qu'ils restent valables pour les nouvelles dates du festival.

A Chuzelles, le spectacle, déjà complet, de Louise Bouriffé aura lieu le mercredi 21 octobre.

Vendredi 25 SEPTEMBRE - VIENNE • LES GOGUETTES	22€
Vendredi 02 OCTOBRE - VIENNE • Gilles DÉTROIT	22€
Samedi 03 OCTOBRE - VIENNE • JOVANY + 1 ^{ère} partie	22€
Mardi 06 OCTOBRE - SEPTÈME • Richard RUBEN	17€
Mercredi 07 OCTOBRE - PRIMARETTE • Le Prix de l'Ascension	COMPLET
Judi 08 OCTOBRE - LES CÔTES D'AREY • Jean-Rémi CHAIZE	17€
Vendredi 09 OCTOBRE - LUZINAY • Aymeric LOMPRET	17€
Mardi 13 OCTOBRE - CONDRIEU • BarberShop Quartet	20€
Mercredi 14 OCTOBRE - EYZIN PINET • NILSON JOSÉ	COMPLET
Judi 15 OCTOBRE - SERPAIZE • Daniel CAMUS	17€
Vendredi 16 OCTOBRE - Chonas l'Ambellan • Pierre MATHUES	17€
Mercredi 21 OCTOBRE - CHUZELLES • Louise BOURIFFÉ	COMPLET
Judi 22 OCTOBRE - TRÈVES • Delphine DELEPAUT	17€
Vendredi 23 OCTOBRE - CHASSE/RHÔNE • J.P DOUILLON	17€
PASS Manège (Gilles Déroit + Jovany) 40€	
PASS Villages (Louise Bouriffé + Jean-Rémi Chaize) 30€	
Pass Alentours (Tous les spectacles exceptés à Vienne) 160€	
Les billets achetés pour les spectacles initialement prévus en Mars/Avril sont valables sur ces nouvelles dates respectives !	
Infos & billetterie : www.ijc-vienne.org - contact@ijc-vienne.org	

